

# Avant-propos

Blandine AUBERT

Directrice de l'ADEME Franche-Comté

**À** l'heure de la COP21 et au lendemain du vote de la loi sur la Transition énergétique et la croissance verte, le bâtiment représente en Franche-Comté la première source de consommation d'énergie, devant les transports et l'industrie. Cette loi témoigne de la prise de conscience politique du défi énergétique et climatique auquel nous devons faire face. Elle fixe un cap ambitieux, mais nécessaire de réduction de nos consommations énergétiques. Dans ce contexte, la question de la prise en compte de la performance énergétique des bâtiments dans les PLU s'avère cruciale pour anticiper et préserver nos capacités d'action pour réduire nos consommations.

L'ADEME, alimentée par la multiplicité de ses champs d'intervention – l'énergie, les déchets, la mobilité, l'urbanisme – a conçu une méthode globale de prise en compte des questions environnementales dans les documents d'urbanisme : l'Approche Environnementale de l'Urbanisme, dite AEU. Cette méthode permet de prendre de la hauteur sur les projets d'aménagement et de planification. L'étude menée trace toutes les pistes d'amélioration environnementales et énergétiques sur le projet de PLU, abondant le Plan d'Aménagement et de Développement Durables. L'animation et la concertation sont les maîtres mots de cette démarche d'assistance à maîtrise d'ouvrage guidant les élus vers un autre urbanisme.

Toutefois les décisions sont souvent prises sans avoir conscience de leur impact futur sur la performance énergétique, malgré les garde-fous méthodologiques possibles.

En effet, entre PLU et performance énergétique des bâtiments, les échelles de temps et d'espace ne sont pas les mêmes, les cœurs de compétences des professionnels impliqués diffèrent et la prise en compte de l'énergie ne représente pas le sujet majeur de préoccupation des élus lors de l'élaboration d'un PLU. Aussi, rares sont les occasions de lier performance énergétique des bâtiments et PLU.

Et pourtant, les enjeux sont forts : penser l'approvisionnement énergétique et les réseaux de demain, permettre une orientation bioclimatique pour les bâtiments neufs, préserver l'identité architecturale de la commune sans pour autant proscrire systématiquement une isolation par l'extérieur, autoriser le choix de matériaux performants, travailler sur la densité des constructions... Ces enjeux sont autant d'éléments abordés d'une façon ou d'une autre dans un PLU, sans forcément que les décideurs aient conscience de leur impact potentiel sur la performance énergétique des bâtiments. La recherche dispose là d'un champ d'investigation encore trop peu exploré.

Pour faire face à cet enjeu, rien ne vaut le dialogue et la co-construction, entre acteurs de l'urbanisme, acteurs de la construction et chercheurs. Ce colloque a permis ce dialogue, nourrissant de retours de la pratique les questions de recherches futures.

Je tiens à remercier Carole Chevilly-Hiver d'avoir pris cette belle initiative et souhaite à tous les lecteurs que ces pages puissent nourrir leurs projets à venir.